



Plan Local d'Urbanisme

Aménagement du secteur dit du Centrex

Déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLU

2.4.3 – Plan de détail des emplacements réservés



Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal en date du 29 mai 2017 approuvant la mise en compatibilité n°1 du Plan Local d'Urbanisme de Lognes

Le Maire

André YUSTE

Approbation :
14 mai 2007

Modifications :
Modification n°1 – 22 novembre 2010
Modification n°2 – 17 décembre 2012

Mises à jour :

Mise à jour n°1 – 21 janvier 2011
Mise à jour n°2 – 10 décembre 2012
Mise à jour n°3 – 21 septembre 2016

